

**Avis et communications**  
**de la**  
**Direction générale des douanes et droits indirects**

Avis aux importateurs  
de certains mécanismes pour reliure à anneaux originaires de Chine  
(Réglementation antidumping)

Les dispositions du règlement d'exécution (UE) n° 157/2010 (JO L49/2010), ont instauré des droits antidumping définitifs à l'importation, dans l'Union Européenne, de mécanismes pour reliure à anneaux, originaires de Chine et expédiées du Viêt Nam ou de la République populaire Lao, qu'ils aient ou non été déclarées originaires de ces pays.

Au titre de l'expiration des mesures, la Commission a ouvert un réexamen le 25/02/2015 (Avis 2015/C 67/09).

L'attention des opérateurs est appelée sur **le maintien des droits antidumping définitifs à compter du 13/05/2016**, en application du règlement d'exécution (UE) n° 2016/703 (JO L122/2016).

1. Aux fins du présent règlement, les mécanismes pour reliure à anneaux sont composés de deux plaques ou fils en acier, comprenant au moins 4 demi-anneaux en fil d'acier, le tout étant maintenu par une plaque de recouvrement en acier. Ils s'ouvrent en tirant sur les demi-anneaux ou à l'aide d'un petit dispositif en acier fixé sur le mécanisme.

2. Le taux de droit antidumping définitif applicable au prix net franco frontière de l'Union, avant dédouanement s'établit comme suit :

a) pour les mécanismes à 17 et 23 anneaux, relevant des codes TARIC 8305 10 00 21, 8305 10 00 23, 8305 10 00 29 et 8305 10 00 35, originaires de Chine et/ou expédiés du Viêt Nam ou de la République démocratique populaire lao, qu'elles aient ou non été déclarées originaires de ces pays :

-le montant du droit est égal à la différence entre le prix minimal à l'importation de 325 euros par 1000 pièces et le prix net franco frontière de l'Union avant dédouanement.

b) pour les mécanismes autres que ceux à 17 ou 23 anneaux, relevant des codes TARIC 8305 10 00 11, 8305 10 00 13, 8505 10 00 19 et 8305 10 00 34, originaires de Chine et/ou expédiés du Viêt Nam ou de la République démocratique populaire lao, qu'elles aient ou non été déclarées originaires de ces pays :

Fabricants	Taux du Droit antidumping définitif	Code additionnel TARIC (CACO)
- World Wide Stationery Mfg, Hong Kong, Chine	51,2 %	8934
- Toutes les autres sociétés	78,8 %	8900